

DE_2026_011

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLAIGNAN-PRIGNAC

Le vingt mars deux mille vingt-six, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à 19 heures 00, en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie de BLAIGNAN sous la Présidence de Monsieur Alexandre PIERRARD, Maire de la commune de BLAIGNAN-PRIGNAC

Date des convocations : 16 mars 2026

Étaient présents : Alexandre PIERRARD, Brigitte BOSQ BOUSQUET, Laurent BOUHIER, Elodie ROLLAND , Véronique COURRIAN, Jérôme FREVILLE, Coralie MALLET, Cécile ADELAY, Yves MALACHANE, Virginie DORLEANS, Céline DUPA, Peters BRONARD, Christelle CAHIER

Pouvoirs : Frédéric BROUSSEAU représenté par Elodie ROLLAND , Romain NOYEZ représenté par Alexandre PIERRARD

Étaient excusés :

Secrétaire de séance : Coralie MALLET

Elections des Adjointes

Le maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal.

Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L 2122-4 et L 2122-7-2 du CGCT).

Le maire a constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avait été déposée. Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au maire, sous le contrôle des assesseurs désignés soit :

Monsieur BRONARD Peters

Madame ADELAY Cécile

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

NOM ET PRENOM DE CHAQUE CANDIDAT MIS EN TETE DE LISTE	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
DUPA Céline	15 - QUINZE

Proclamation de l'élection des adjoints

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Mme DUPA Céline.

Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent sur la feuille de proclamation, à savoir :

- DUPA Céline, 1^{ère} adjointe
- BOUHIER Laurent, 2^{ème} adjoint
- BOSQ BOUSQUET Brigitte, 3^{ème} adjointe

Ont voté 15

Pour 15

Contre 0

Abstention 0

La Secrétaire de Séance
Coralie MALLET



Le Président
Alexandre PIERRARD

